

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 24 FEVRIER 2012 - 20 HEURES 30

Présents : André RAYMOND, Michel PONSONNAILLE, Maryse RICHARD, Michel GELY, Dominique DELCROS, Daniel MONTY, Jean-Claude ROUSSET, Jean-Bernard PERRET , Madeleine GLEIZE, Thierry MONTEIL

Absents excusés : Sylviane ROUJON,

Président de séance: André RAYMOND.

Secrétaire de séance : Madeleine GLEIZE

*Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue,
et remercie les conseillers municipaux de leur présence.*

MISE EN CONFORMITE DES 4 CAPTAGES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PALHERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de mise en conformité des captages publics d'alimentation en eau potable de la Commune de Palhers, a nécessité l'ouverture d'une enquête publique qui s'est déroulée du 5 janvier au 7 février 2012. Les propriétaires des parcelles concernées par les périmètres de protection ont été informés et ont pu légitimement donner leur avis sur les registres mis à leur disposition en mairie.

Considérant les difficultés d'approvisionnement en eau potable de ces dernières années, sur le secteur, notamment en période de sécheresse,

Pour assurer une distribution en eau potable en quantité suffisante et de bonne qualité, la commune de Palhers a besoin de disposer des ses 4 captages (Les Estrets, Félines, Brugers Haut et Brugers bas), en attendant que des solutions de substitutions soient mises en place au niveau intercommunal ou départemental,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

demande que soit donné un avis favorable au projet de mise en conformité pour les 4 captages publics de la commune de Palhers

et demande à Monsieur le Préfet de déclarer d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine.

CONVENTION MEDECINE PREVENTIVE

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Président de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui nous informe d'une augmentation de tarif au 1^{er} janvier 2012, de la cotisation Médecine Préventive, qui passe de 70 à 80 € par an.

Un avenant à la convention doit être signé pour approuver ce changement de tarif.

Le conseil Municipal après délibération autorise le Maire à signer cet avenant.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2012

Des travaux de remise à niveau du réseau d'eau seront entrepris dans l'année 2012.

-Branchement compteur Raymond, Fournier, Trochessec, Bouniol, Moulin de Chaze, Ets Cordesse.

Mise aux normes environnementales, suivant Grenelle II, de l'éclairage public des différents hameaux de la commune. Changement des consoles et ampoules.

Débroussaillage du chemin de terre qui relie Palherets au carrefour des Fourches par l'ESAT La Valette.

Poursuite des travaux d'élargissement du chemin du Moulin de Chaze : Mise en place d'une glissière de sécurité, reprise du goudron ...

Dans le cadre des aménagements de village, poursuite des travaux à la place de la salle des fêtes, finition maçonnerie, reprise des réseaux et aménagement du calvaire.

Remise en état du mur de clôture du cimetière de Brugers. Branchement des chenaux de la chapelle sur le réseau d'eau pluviale.

MOTION DE SOUTIEN A LA CLINIQUE DU GEVAUDAN

Le conseil Municipal de Palhers apporte son soutien aux responsables et au personnel de la Clinique Mutualiste du Gévaudan.

La situation actuelle de cet établissement, suite aux propositions formulées par l'Agence Régionale de Santé , est devenue très préoccupante, il existe des craintes de démantèlement et de restructuration des services qui pourraient à terme compromettre la qualité des soins apportés aux patients.

Devant cet état de fait, le conseil municipal de Palhers, à l'unanimité,

demande à l'Agence Régionale de Santé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour maintenir l'activité actuelle et même développer de nouvelles spécialités.

La prise en charge et les soins de tous les malades d'un secteur géographique sont un facteur très important de l'aménagement du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 heures.

